

Pilote

- Emilie PEREIRA
Directrice EHPAD Targon
- Gérard BONGIBAUT
Président Emploi Domicile Service des premières Côtes (EDS)

Problématique

Les soins aux seniors sont encore trop centrés sur l'identification des maladies et leur traitement et ne prennent pas suffisamment en compte la prévention et l'approche fonctionnelle.

Acteurs et Partenaires

L'ensemble des professionnels et acteurs des champs de la santé, social, médico-psychosocial ou sportifs présents sur le territoire :

- Adhérents et membres de la CPTS,
- Médecins, kinésithérapeute, infirmiers libéraux,
- EHPAD et EHPAD Centre Ressources,
- Élus et salariés des CCAS,
- Le DAC/PTA et ses gestionnaires de cas,
- Les 2 CLIC

Les acteurs associatifs territoriaux

Objectifs

Objectif Général :

- Permettre au plus grand nombre de vieillir en bonne santé via le programme ICOPE défini par l'OMS

Objectif Opérationnel :

- Améliorer la précocité du diagnostic et de la prise en charge du déclin des capacités intrinsèques en évitant le sur-diagnostic
- Renforcer les capacités des seniors à entretenir leur santé fonctionnelle
- Contribuer à la qualité de vie des seniors et à la prévention de la perte d'autonomie
- Améliorer l'accès aux soins dans le cadre de la réduction des inégalités sociales de santé par une inclusion prioritaire des seniors en situation de vulnérabilité.

Actions à mettre en place

- Former et mobiliser les acteurs de soins primaires sur le repérage/dépistage et l'évaluation du déficit des capacités intrinsèques (sur la base de l'outil OMS adapté au contexte français).
- S'appuyer sur des compétences à l'approche motivationnelle pour accompagner les seniors aux changements de comportements dans le respect de leurs priorités.
- Structurer une organisation locale des acteurs pour la réalisation des différentes étapes de la démarche ICOPE.
- Mettre en œuvre une démarche d'« aller vers » et mobiliser un partenariat local pour inclure prioritairement les seniors en situations de « vulnérabilité » telles que définies dans cette expérimentation, à savoir précarité, isolement social, géographique ou éloignement du système de soins, en situation d'aidant.
- Faciliter l'orientation des seniors vers les actions de prévention des territoires sur la base d'un état des lieux des ressources de prévention du territoire.
- Impliquer les seniors dans l'auto suivi de leur santé fonctionnelle par la mise à disposition d'un outil simple d'utilisation
- Assurer la qualité des actions de dépistage des capacités en limitant le sur diagnostic (éviter les faux positifs) et par une approche éthique respectueuse des souhaits de la personne
- S'appuyer sur des outils numériques

Calendrier Prévisionnel

- Signature de l'ACI envisagée en Mai ou Juin 2022
- Juillet décembre 2022 : création d'un groupe de travail CPTS chargé de la mise en œuvre de l'action
- Démarrage de l'action envisagée en 2023

Indicateurs

- Nombre de professionnels formés
- Nombre d'évaluations et de suivis réalisés

Moyens nécessaires

Logistiques :

- Ligne téléphonique / Connexion internet
- Salle de réunions
- Ordinateur
- Vidéoprojecteur
- Imprimante

Humains

- Coordinatrice de la CPTS
- Pilote d'action
- Membres du CA
- Membres de la Commission Projet de santé
- Adhérents de la CPTS

Financiers

- Rémunération : coordinateur, membres du CA, membres de la CPTS lors des réunions
- Embauche d'un temps partiel en charge de l'animation de ce programme
- Financement structurel (locaux, ordinateur, internet, déplacements...)
- Impression : outils de communication, documents de travail, documents de communication, comptes-rendus...
- Site internet / plateforme (téléphonique / agenda commun)
- Évènementiel (organisation de temps d'information et de formation pour les membres de la CPTS)
- Location de salle